



**Organisation régionale de la protection civile du
district Jura-Nord vaudois**

Comité de direction

Préavis n°01/2024 :

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORPC JNV

**Objet :
Comptes 2023 et rapport de gestion**

Aux Membres du Conseil intercommunal
de l'ORPC Jura-Nord vaudois

Monsieur le Président,
Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués du Conseil intercommunal,

En vertu des bases légales, le Comité de direction a le plaisir de vous transmettre les comptes 2023, après vérification de la fiduciaire (LFiduciaire), qui s'est déroulée le 18 mars dans nos locaux, ainsi que le rapport de gestion.

Le tableau ci-dessous détaille les principaux comptes, qui nécessitent des explications :

N° de compte	Remarques et détails
10.3001	Le dépassement est la conséquence des intenses travaux qui ont eu lieu début 2023 sur le projet de réorganisation de la Protection civile vaudoise. Le fonds cantonal finance un montant total de 5'000 CHF pour la fonction de président et de secrétaire de l'Assemblée des présidents vaudois (contrepartie 11.4364).
11.3091	Frais correspondant à la formation de P. Vanotti (gestionnaire RH) et à la formation de F. Bernardi (leadership).
11.3099	Il s'agit de frais de repas du CoDir et personnel professionnel ainsi qu'une facture d'Avocats.ch de CHF 2'392 CHF remboursée par les 9 autres ORPC sur le compte 11.4364.
66.3123	L'augmentation est la conséquence de l'évolution du prix du kWh.
66.3135	Achats de 2 Oriflammes et Roll-Up (articles publicitaires de l'ORPC JNV).
66.3141.1	Les frais de téléphone des constructions sont imputés sur le compte 66.3182 ainsi que les frais d'électricité et eau sont imputés sur le compte 66.3163.1.
66.3141.2	Contrepartie remboursée par la Confédération ou canton sur le compte 66.4519.
66.3151.2	La différence est due à l'acquisition d'un programme WEDO non prévu au budget. Il s'agit d'un logiciel pour la gestion des séances du CoDir et autres activités de l'office.
66.3161	La nouvelle base opérationnelle ayant pris du retard dans sa construction par le promoteur, aucune location n'a été payée sur 2023. C'est CHF 37'800.00 qui ont été économisés.
66.3163.1	Ce sont les frais d'électricité ainsi que l'eau des constructions (CSP / Heig-vd / L'Abbaye / Vallorbe / Grandson / Yvonand / La Marive).
66.3171	Frais relatifs au rapport Bataillon pour l'année 2022 qui a eu lieu à Baulmes.
66.3185.1	CHF 10'920.00 indemnités de service piquet et indemnités horaire pour les ISU (interventions) : incendie à Chavornay - Delesta-Canicule-Incendie à Orbe - interruption CFF - Inondation Umbrella - Inondation Crue de l'Orbe et IFC (manifestations) : FVSP - Slow-up de la Vallée de Joux - Fête 1 ^{er} août à Yverdon – Triathlon à Yverdon.
66.3185.3	Formation des utilisateurs sur WEDO et intervention de soutien psychologique lors d'un engagement en mars 2023.
66.3194	Frais relatifs au cours de répétition.
66.3650	Ce sont les exonérations partielles ou totales en faveur du Passeport-vacances, du

Comité de direction – Préavis 01/2024

	Slow-up et La Course de la Bonne résolution.
66.4351	Frais remboursés lors du CR HE-Arc ainsi que le produit de la vente de groupes électrogènes, motopompes et divers, les frais facturés lors des contrôles d'abris et délivrances de permis d'habitation.
66.4519	Remboursement de la Confédération pour les lampes Flash, déshumidificateurs et chauffe-eau dans différentes constructions (contrepartie 66.3141.2).
66.4650	Encaissement aux demandeurs pour les frais des IFC et ISU.
66.4800	Il s'agit de la dissolution de la perte sur débiteur suite au paiement du Tour de France 2022 intervenu fin 2023.

Ci-dessous vous trouverez une synthèse entre le budget 2023 et les comptes 2023 et leurs écarts :

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart
Total des revenus :	2 019 773,47 CHF	2 033 709,00 CHF	13 935,53 CHF
Participation des communes	1 753 610,74 CHF	1 772 700,00 CHF	19 089,26 CHF
Autres revenus	266 162,73 CHF	261 009,00 CHF	5 153,73 CHF
Total des charges :	1 843 976,85 CHF	2 043 727,00 CHF	199 750,15 CHF
Excédent de revenus:	<u>175 796,62 CHF</u>		
Nombre d'habitants :	94'580hab.	95 000 hab.	- 420 hab.
Coût par habitant :	<u>18,54 CHF</u>	18,66 CHF	

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2023 est au 31 décembre 2022.

Pour rappel, le coût moyen par habitant avant la fusion des quatre ORPC était de 18.60 CHF pour l'ensemble du district Jura-Nord vaudois.

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués, de bien vouloir accepter la proposition suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ORPC district Jura-Nord vaudois,

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- vu le préavis du Comité de direction,
- oui le rapport de la commission de gestion-finances,

décide:

Article 1 : d'approuver les comptes 2023 tel que présentés et d'en donner décharge au Comité de direction ;

Article 2 : de restituer l'excédent de revenus aux communes associées ;


Article 3 : de donner décharge au Comité de direction sur sa gestion durant l'année écoulée.

Ainsi adopté par le Comité de direction, dans sa séance du 20 mars 2024, pour être soumis au Conseil intercommunal.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués du Conseil intercommunal, nos salutations les plus distinguées.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

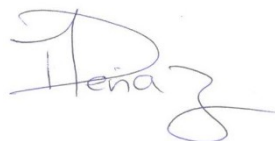
Le Président :



Pierre-Alain Lunardi



La Secrétaire :



Myriam Deriaz

Annexe : ment.